

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JANVIER 2022

Préalablement à l'examen de l'ordre du jour, le Géoparc du Chablais a été présenté aux membres du Conseil Municipal par Mesdames Marie-Pierre BERTHIER, Vice-Présidente du SIAC et Sophie JUSTICE, géologue et coordinatrice du Géoparc du Chablais. La commune s'associera aux actions menées dans le cadre des 10 ans de cet espace naturel remarquable qui imprègne la culture et la vie de ses habitants et de ses nombreux visiteurs.

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal :

- **a approuvé** la convention cadre à intervenir entre le Département de la Haute-Savoie, l'APIEME, la SAEME, la CCPEVA et les communes du Plateau de Gavot plus les communes d'Evian-les-Bains, Lugrin, Marin, Maxilly-sur-Léman, Publier et Neuvecelle qui définit le programme de viabilité hivernale durable en vue de réduire l'apport de sel sur les voiries départementales et communales du territoire de l'APIEME et ses impacts sur le milieu,

- **a approuvé** le Dossier d'Organisation de la Viabilité Hivernale (DOVH) propre au territoire communal.

Successivement, en fin de séance, le Conseil Municipal,

- **s'est vu présenter** les travaux des commissions eau potable et assainissement ainsi que de la commission finances de la CCPEVA et **a pris acte** de la programmation en 2022 des travaux de reprise des réseaux au Parc de l'Abbaye,
- **a été informé** des retraits des recours contre le permis de construire délivré à la SSCV l'Echo du lac pour l'édification de 60 logements, de 183 places de stationnement privées & publiques et de 2 locaux commerciaux à Grande-Rive,
- **a été informé** de la restitution de l'audit du diagnostic organisationnel des services municipaux réalisé par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Savoie.
D'une manière générale le rendu a montré que l'organisation familiale et respectueuse des services permet une simplicité, une fluidité du travail et une autonomie des agents qui sont très bénéfiques avec toutefois des améliorations à apporter,
- **a salué** l'ouverture d'un bar – brasserie et d'une boucherie - traiteur dans le centre de Milly,
- **a été informé** de l'ouverture prochaine de l'espace de vie sociale dans les locaux de Neuvecelle Loisirs Culture.